

Revue de l'histoire des religions

3 | 2014 Traduction et transmission de la Doctrine dans l'histoire du bouddhisme

Transmission et traduction de la Doctrine dans l'histoire du bouddhisme

Avant-propos

Guillaume Ducœur



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/rhr/8258

ISSN: 2105-2573

Éditeur

Armand Colin

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2014

Pagination: 347-348 ISBN: 978-2-200-92912-1 ISSN: 0035-1423

Référence électronique

Guillaume Ducœur, « Transmission et traduction de la Doctrine dans l'histoire du bouddhisme », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 3 | 2014, mis en ligne le 03 novembre 2014, consulté le 03 janvier 2018. URL : http://journals.openedition.org/rhr/8258

Tous droits réservés

GUILLAUME DUCŒUR

Université de Strasbourg

Transmission et traduction de la Doctrine dans l'histoire du bouddhisme Avant-propos

En 1844, dans son *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien* (Paris, 2^e édition, 1876, p. xxxvi), Eugène Burnouf (1801-1852), alors professeur au Collège de France et initiateur de la bouddhologie en Europe, affirmait qu'« une histoire du bouddhisme, pour être complète, devrait donc, après avoir expliqué l'origine de cette religion, et exposé les vicissitudes de son existence dans l'Inde, la suivre hors de sa terre natale, et l'étudier chez les peuples qui l'ont successivement recueillie ». Aussi, depuis le milieu du XIX^e siècle, les bouddhologues ont suivi et étudié le bouddhisme partout où il essaima, durablement ou non, tant en Asie qu'en Occident.

Le présent dossier *Transmission et traduction de la doctrine dans* l'histoire du bouddhisme revient, à travers trois contributions, sur l'histoire de la transmission de la doctrine (dharma) bouddhique en Inde et en dehors de ses frontières, à partir du 1^{er} s. ap. J.-C., période durant laquelle les écoles anciennes (sthaviravāda) virent s'imposer de plus en plus la pensée du grand véhicule (mahāyāna) par la rédaction de nouveaux sūtra. Comme le montre Pierre-Julien Harter, cette production doctrinale novatrice au début de l'ère chrétienne, notamment celle des *Prajñāpāramitāsūtra*, entraîna un nombre grandissant de commentaires au cours des siècles suivants qui assurèrent tout autant la continuité de la transmission du dharma bouddhique, tel qu'il fut développé par les tenants mahāyānistes, qu'un nouveau départ en exégèse, voire dans l'élaboration d'un statut doctrinal à part entière de ces mêmes commentaires. L'étude de l'Abhisamayālamkāra, dans le contexte indien des IVe-VIe s. ap. J.-C., est donc un bon exemple de cette double transmission par les milieux scolastiques bouddhiques d'une tradition doctrinale en perpétuelle évolution, mais se réclamant toujours fidèle à ses origines.

Cette transmission du dharma dans d'autres sphères culturelles, comme l'Asie Centrale puis la Chine, a permis également la conservation de certains ouvrages depuis disparus sur le sol indien lui-même. Les traductions chinoises donnent donc à entrevoir ce que furent ces traités bouddhiques indiens ainsi que le travail de traduction des bouddhistes indiens, centrasiatiques et chinois qui participèrent à la diffusion de la doctrine en Chine, « bouleversant ainsi de fond en comble les perceptions chinoises » (Anne Cheng, *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, 1997, p. 349). Ces traductions rendent en partie possible la restitution de l'histoire rédactionnelle d'un texte bouddhique indien, sa date d'élaboration et sa diffusion à travers les siècles. C'est ce à quoi s'est attaché Guillaume Ducœur en examinant les différentes versions indiennes et chinoises de l'épisode biographique du Buddha enfant à la salle d'écriture, mises en regard avec des bas-reliefs du Gandhāra.

Enfin, lorsque le bouddhisme chinois entra à son tour en contact avec la culture coréenne, sa doctrine fut encore transmise par l'intermédiaire de nouvelles traductions et de commentaires en langue indigène. Ce fut le cas du Saddharmapundarīkasūtra, rédigé en Inde au IIe s. ap. J.-C., traduit et commenté en Chine dès le III^e s. ap. J.-C., puis introduit en Corée et au Japon à partir du VIe s. ap. J.-C. Ce sūtra mahāyānique a joui d'une heureuse fortune parmi les bouddhistes des Pays du Milieu, du Matin calme et du Soleil Levant et « n'a même probablement jamais été autant diffusé qu'aujourd'hui, dans la volonté plus ou moins consciente d'en faire pour le bouddhisme ce que la Bible ou le Coran sont pour d'autres religions » (Jean-Noël Robert, Le Sûtra du Lotus, Paris, 1997, p. 23). Dans sa contribution, Kyong-Kon Kim retrace donc l'histoire de ces traductions successives, détermine les enjeux religieux et les facteurs politiques coréens qui ont contribué, au cours du xve siècle, à la mise en place d'un travail monumental de traductions et de commentaires, et relève les différents procédés sémantiques et phonologiques employés par les traducteurs coréens pour assurer la meilleure diffusion possible de ce texte doctrinal mahāyānique, désormais parvenu bien loin de sa terre natale, l'Inde bouddhique.